



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

substances illicites

Question écrite n° 84132

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport sur l'évaluation de la lutte contre l'usage de substances illicites. Il préconise de renforcer le contrôle des traitements de substitution aux opiacés par la mise en place de la prescription électronique (e-prescription) et en renforçant les ordonnances sécurisées en conditionnant la délivrance du traitement à la désignation de l'officine de pharmacie. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84132

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5076

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)